

JANVIER 2023

COMMUNE DE PÉRET

LE PERETOIS

PERET
UN VILLAGE RESOLUMENT TOURNÉ VERS L'AVENIR,
FIER DE SON PASSÉ ET DE SES TRADITIONS

AGENDA MANIFESTATIONS

CE MOIS-CI :

ELEFANTON AG	6/01
BÉBES LECTEURS	12/01
VŒUX DU MAIRE	13/01
AG JARDINS FAMILLIAUX	22/01
BÉBES LECTEURS	26/01
SPECTACLE J. BREL	28/01

Meilleurs Vœux 2023

Isabelle Silhol, Maire de Péret,
Les Adjointes et les Conseillers Municipaux, vous adressent leurs meilleurs
vœux pour l'année 2023

et ont le plaisir de vous inviter à partager le verre de l'amitié
Le vendredi 13 janvier 2023 à 18H à la salle du Peyral
Coupon réponse ci joint

EXTINCTION ECLAIRAGE PUBLIC

Par arrêté municipal en date du 20 décembre 2022, l'extinction de l'éclairage public aura lieu sur l'ensemble du territoire de la commune :

à compter du 8 janvier 2023

- De 23h à 5h du 1er novembre au 30 avril
- De minuit à 6h du 1er mai au 30 octobre

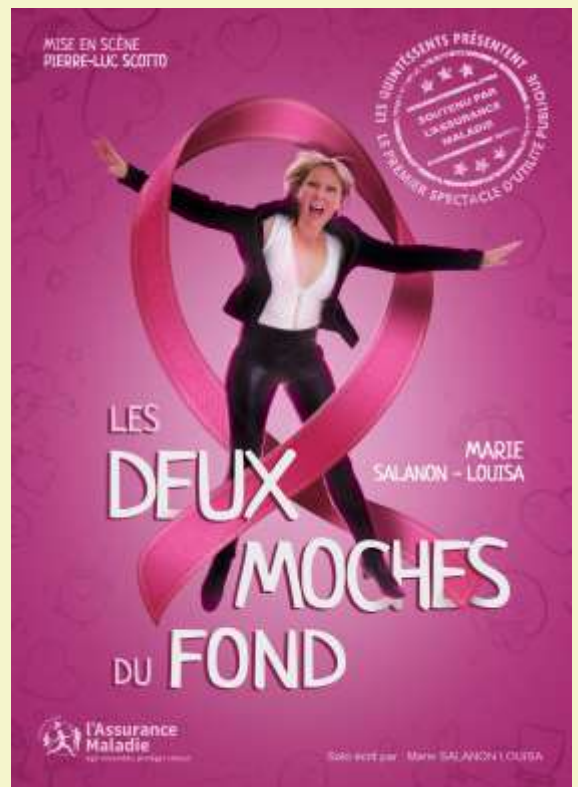


SPECTACLE

Samedi 28 janvier à 21h Salle Jacques Brel

Entrée 15 €

Spectacle soutenu par la CPAM de L'Hérault.
Une partie du bénéfice est reversée à la ligue contre le cancer.



ATELIERS SENIORS

La municipalité propose des ateliers gratuits pour nos aînés :

Gym adaptée : Tous les jeudis de 16h20 à 17h20 à la salle René Char

Atelier mémoire : A partir du 2 février

Tous les jeudis de 10h à 12h à la salle des mariages 12 séances sont prévues au 1er semestre 2023

Bien vieillir tout un programme! (12 ateliers sur les thèmes de la nutrition, du bien être, des 1er secours, de la mémoire, du sommeil ...) Tous les jeudis de 10h à 12h à la salle des mariage, à partir du 2ème semestre 2023.

Programme complet disponible en mairie.

Sur inscription en mairie. Places limitées.

AGENDA MANIFESTATIONS

LES AMIS DE L'ELEFANTON DE PERET

Le vendredi 6 janvier à 18h salle J.Brel

Assemblée Générale constructive :

- Présentation du projet de constitution pour la création de l'association.
- Présentation, discussion et adoption des statuts
- Election des membres du bureau
- Présentation du règlement intérieur et fixation du montant des cotisations.
- Question diverses.



BEBES LECTEURS

Les séances de bébés lecteurs se tiendront à la médiathèque pour tous les pitchouns de 0 à 3 ans. Lectures, comptines, jeux de doigts, marionnettes, musique...
Pas de cotisation, pas d'inscription.
De 10h30 à 11h les jeudis:



12 et 26 janvier 2023

ASSEMBLEE GENERALE LES JARDINS FAMILIAUX

Les jardins familiaux de Péret vous annoncent que

le Dimanche 22 Janvier 2023 à 17h

à la salle Oromakos se tiendra l'assemblée Générale annuelle.

Elle est ouverte à tous les Péretois qui souhaitent en savoir un peu plus sur l'association ou qui désirent prendre une parcelle.

Lesjardinsfamiliaux.deperet@gmail.com

Bonnes fêtes à tous !

LICENCE OC2P

L'assemblée générale de l'OC2P s'est déroulée le 25/11/22.

A cette occasion les bons résultats sportifs et le bon déroulement des concours ont été évoqués.

Le bureau de l'association reste inchangé.

Toute personne souhaitant adhérer au club en prenant sa licence ou en prenant une carte de membre pour l'année 2023 est la bienvenue.

Les tarifs pour l'année 2023 sont de 30 euros pour la licence ou 10 euros pour la carte de membre.

Vous pouvez nous contacter au 06 85 27 38 07 ou par la page

Facebook de l'association.



LES AINES DU CERESSOU

Les Aines du Ceressou repartent de plus belle !

Si vous êtes intéressé par les activités de cette association Fontésolle-Péretoise telles que des sorties, des repas et gouters avec animation, prenez contact avec leurs correspondants.

Christian Hugol à Péret : 04.67.88.06.69

Jôel Pelle à Fontès : 06.72.21.71.61

Cotisation annuelle de 18€

CLUB RANDO

8 janvier château de Malavieille par Brénas 12 km 350m de dénivelé.

22 janvier rando surprise !

Pour ces deux randos départ à 9h de la halle des sports, repas "tirés du sac"

Nadou



LE MOIS DERNIER

Noël des écoles, repas des aînés, marché de Noël, concert de jazz



INFORMATIONS MUNICIPALES



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 novembre et du 9 décembre 2022

Le conseil municipal après délibération :

décide d'autoriser Madame le Maire à signer au nom de la commune toutes les autorisations d'urbanisme relatives aux projets communaux (permis de construire, déclaration préalable de travaux, certificat d'urbanisme, et autorisation de travaux), pendant toute la durée du mandat.

-approuve la redevance d'occupation du domaine public de 63 € par an pour le projet d'Hérault THD

-décide de maintenir les tarifs de la régie affaires communales et culturelles (photocopies, droit de place, publication, encart Pérétois, animations disques de stationnement), de maintenir les tarifs de la régie Ecole de musique, de maintenir les tarifs de location des logiverts, de modifier les tarifs de location de la salle Le peyral : 850 € en tarif plein et 200 € en tarif réduit

-décide de renouveler la délégation au Centre de Gestion pour la mission de Protection des Données

-décide de renouveler l'adhésion à la mission de médecine préventive du centre de Gestion

-décide d'adhérer au service ASVP de la Communauté de Communes du Clermontais

-approuve les décisions modificatives du budget de la commune

L'intégralité du procès verbal est disponible en mairie ou sur mairie-peret.fr

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est en France un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du Maire, pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque. Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population. Il prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques.

Les personnes vulnérables, isolées doivent se faire connaître auprès de la mairie afin d'être contactées au plus tôt en cas problème majeur survenant à Péret (incendie, tempête, canicule, épidémie, délestage, etc).

REMERCIEMENTS

La collecte des **boîtes solidaires de Noël** a permis de récolter 27 colis qui ont été remis à la Croix-Rouge afin de les distribuer aux personnes les plus démunies.



La mairie et le comité des fêtes remercient toutes les personnes qui ont contribué à faire de cette collecte une réussite et vous donnent rendez-vous **l'année prochaine.**

INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être déposées tout au long de l'année.



Vous pouvez réaliser cette démarche gratuitement en ligne sur le site internet du service public.

Vous pouvez également vous rendre en mairie accompagné de pièces justificatives (**pièce d'identité et justificatif de domicile**).

L'inscription sur les listes électorales est une démarche gratuite.

DELESTAGE ELECTRICITE

Dans la perspective d'aléas climatiques venant mobiliser fortement notre production électrique. Il n'est pas à exclure qu'à titre exceptionnel un plan de délestage doivent être activé.



L'alerte sera déclinée ainsi :

A J-3 : RTE émet un signal orange sur Ecowatts

A J-2 : RTE émet un signal rouge sur Ecowatts

A J-1 RTE confirme le signal rouge sur Ecowatts et la mairie prévient la population sur d'éventuels délestages.

Vous pouvez télécharger l'application Ecowatts pour vous tenir informé ou regarder à la fin du bulletin météo la couleur du signal.

Vous pouvez vous inscrire à « Péret info » afin de recevoir les informations municipales (envoyer une demande par mail à accueil@mairie-peret.fr). En cas de signal rouge, si la commune de Péret est concernée un mail sera envoyé à la population et une information sera apposée sur les panneaux d'affichage la veille à partir de 17h30

LOCATION LOGIVERT

Un logivert situé chemin du Pigeonnier se **libère en fin d'année.**

Logement meublé de 36 m² avec chambre en mezzanine et climatisation réversible.
490 € + charges.

INFORMATIONS DIVERSES

Domaine de l'Aster

Offrez vous une dégustation verticale à la maison.

Le carton 6 millésimes (de 2014 à 2019) de la cuvée En Montant la Calade est disponible au caveau.

www.domaine-aster.com




Clara & Armingaud

RGE QualiPoc

La Sérénité s'installe chez vous

FROID CHAUD

CLIMATISATION, PLOMBERIE, ADOUCISSEUR, THERMODYNAMIQUE, POMPE A CHALEUR

Pose, Mise en service, Maintenance, Entretien, Dépannage, Désinfection

Tél : 07.82.29.50.79

Siret : 88391146300015

2 Chemin Du Peyral 34800 Peret

ludochris.armingaud@gmail.com

ASSISTANTE MATERNELLE AGRÉÉE À PÉRET

Depuis 2009

Alexandrine VIÉ

Tél: 06.51.73.65.34




ECLAT DE VERT

Travaux paysagers - élagage

Lanciaux Boris paysagiste vous propose ses services pour l'aménagement et l'entretien de vos espaces extérieurs.

06 73 74 60 65

8 chemin de la Magdelaine 34800 Peret

Yoga à Péret

Cours hebdomadaires

Yoga Vinyasa et Méditation

Avec Marie : 06 69 33 61 24

hello@hamaryllis.com

https://hamaryllis.com/

ART & YOGA




NUMEROS UTILES

Mairie 04 67 96 09 41

Service technique 06 30 63 29 36

Médiathèque 04 67 96 36 74

Ecole de musique 07 50 01 00 15



HORAIRES

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30. Fermée le mercredi après midi

L'agence Postale Communale est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Fermée le mercredi après midi